

# L'étude au BAC STG

Par Anne-Sophie Grossemy (académie d'Amiens)

Le fil conducteur des enseignements en STG est de rendre les élèves capables de mener une réflexion complète. Si cet objectif est récurrent dans l'ensemble des matières technologiques, une épreuve semble concrétiser de manière très forte cet objectif : il s'agit de l'épreuve orale de spécialité.

En effet, cette dernière prend appui sur deux « figures imposées » réalisées par les élèves en cours d'année : l'étude et le projet.

L'étude a pour ambition de permettre aux élèves de mener une réflexion de A à Z tout en les engageant sur le chemin de l'autonomie. Elle les prépare à des méthodes qui seront développées dans l'enseignement supérieur.

## I - Tenants et aboutissants de l'étude

### Les « règles du jeu »

L'étude donne la possibilité aux élèves de construire leur propre sujet dans le cadre des thèmes nationaux publiés au BO. Le choix du sujet se fait avec le conseil et sous l'autorité du professeur de spécialité, à qui incombe la charge de valider le sujet choisi par l'élève.

Une fois le sujet d'étude défini par l'élève, celui-ci dispose de douze heures en classe, et de tout le temps qu'il juge nécessaire en dehors des heures dédiées en cours à l'étude, pour mener à bien ce travail individuel (tous les élèves d'une même classe devant traiter des sujets d'étude différents).

L'objectif est que l'élève rédige in fine les conclusions de son étude (en une page maximum, ce qui nécessite un effort de synthèse) à partir d'une documentation qu'il s'est lui-même constituée (extraits d'ouvrages universitaires ou scolaires, extraits d'articles issus de revues spécialisées, entretiens avec les membres d'organisations de son choix, ressources Internet, notes prises au cours d'une conférence...).

### Des intérêts multiples

Cette étude présente un certain nombre d'intérêts puisqu'elle permet à l'élève de :

- se responsabiliser car c'est lui qui doit élaborer son sujet d'étude,
- se confronter à des sources d'informations diversifiées, de niveau souvent supérieur au baccalauréat,
- apprendre à trier des informations en fonction de leur pertinence, leur actualité... (en effet, seuls quatre à six documents seront conservés et présentés au jury).
- structurer sa pensée car un plan est obligatoire,
- effectuer un effort de synthèse,
- apprendre à vérifier la validité des informations trouvées sur le Web : Internet est loin d'être la réponse à tout et les documents issus de ce média ne sont pas tous de qualité...

## **Enjeux**

Certes, ce travail est difficile pour les élèves, il leur fait même très peur tout comme il génère de l'appréhension chez les enseignants en charge des épreuves de spécialité car il suppose de laisser une autonomie importante aux élèves.

La mission de l'enseignant consiste à les empêcher d'aller dans la mauvaise direction sans pour autant leur donner de directives précises (surtout que bien souvent, il n'y a pas un bon chemin à emprunter, mais plusieurs cheminements possibles). Ce n'est pas au professeur de faire l'étude, tout comme il n'a pas à fournir de correction !

L'enjeu est de parvenir à ce que les élèves arrivent à se poser des questions à eux-mêmes au lieu de les poser à leur enseignant. Cela suppose un exercice délicat pour ce dernier qui va devoir s'efforcer de ne pas répondre directement aux questions qu'on lui pose pour faire émerger un « auto-questionnement » de la part de l'élève.

## **II - Se préparer et préparer les élèves à l'étude**

### **Baliser le terrain avant l'étude**

Réaliser une étude est un exercice inhabituel pour les élèves. C'est un travail d'autant plus délicat qu'on ne sait pas à l'avance à quel résultat on va aboutir ni comment on va y parvenir.

Il est donc important d'entraîner les élèves à la synthèse de documents. De nombreux chapitres de terminale se prêtent à cet exercice. On peut par exemple distribuer aux élèves un dossier documentaire sur un thème issu d'un chapitre traité en cours (les phénomènes informels dans les organisations, les nouveaux moyens de recrutement...) afin qu'ils en fassent une synthèse structurée.

### **Constituer un fond documentaire**

Cela suppose un travail de concertation avec les professeurs documentalistes du lycée afin de faire acquérir un certain nombre d'ouvrages de base (on peut notamment s'appuyer sur la bibliographie disponible sur le site du Cr-Com <sup>1</sup>). Mais cela nécessite également un travail personnel de l'enseignant qui peut constituer un vivier d'articles issus de revues professionnelles, de journaux en l'organisant par grands thèmes abordés pendant l'année de terminale et que les élèves pourront consulter sur place dans la salle de classe.

### **La réflexion autour des thèmes d'étude**

C'est une occasion unique de mener grandeur nature une séance de remue-méninges. L'objectif est de susciter la réflexion des élèves autour des thèmes nationaux en leur proposant une déclinaison en sous-thèmes. Cet exercice doit permettre de se familiariser avec ces thèmes afin de leur permettre de choisir en toute connaissance de cause leur sujet d'étude. Le recours au schéma heuristique peut d'ailleurs s'avérer un précieux auxiliaire.

Rappelons que l'étude ne doit pas être lancée prématurément afin que les élèves disposent d'un matériel notionnel relativement étoffé et puissent explorer des pistes de sujets d'études suffisamment riches (début janvier).

## **III – Des rôles bien circonscrits**

Le tableau ci-dessous permet de détailler les activités qui sont du ressort de l'élève en indiquant pour chacune d'elle quel peut-être le rôle du professeur.

---

<sup>1</sup> <http://www.crcom.ac-versailles.fr/spip.php?article10>

<b>Activités de l'élève</b>		<b>Rôle de l'enseignant</b>
<b>Elaborer son sujet</b>	A partir des sous-thèmes, propose un sujet au professeur	Déclinaison en sous-thèmes des thèmes nationaux Validation du sujet
<b>Constituer une documentation</b>	Recherche documentaire à partir de sources variées : - extraits d'ouvrages universitaires ou scolaires, - articles issus de revues spécialisées, - entretiens avec les membres d'organisations de son choix, - consultation de ressources internet, - notes prises au cours d'une conférence... (idéal : 10 à 15 documents suivant leur longueur)	Facilite l'accès aux ressources documentaires présentes dans le lycée
<b>Sélectionner les documents</b>	- synthétiser chacun des documents, - éliminer les documents non pertinents ou redondants à l'aide d'un tableau multicritères	Distribution d'une grille d'analyse multicritères Lecture de la grille d'analyse Interroger l'élève sur l'intérêt des documents trouvés
<b>Rédiger la synthèse de son dossier documentaire</b>	- tous les documents doivent être utilisés - un plan doit être élaboré (une problématique peut être présente mais elle n'est pas exigible) - rédaction de la synthèse	Prise de connaissance du plan Lecture de la synthèse + conseils éventuels Le travail de rédaction doit rester personnel à l'élève.
Mettre en page les documents présentés à l'examen	- rédaction de la fiche-étude - présentation des conclusions rédigées de l'étude	L'enseignant signe la fiche étude mais n'évalue pas la synthèse et ne la corrige pas.
<b>Préparer son oral</b>	- élaboration d'un support personnel - entraînements à l'oral	L'enseignant organise des soutenances ; donne des conseils pour améliorer la présentation orale ; amène l'élève à justifier des son travail, des informations collectées, des conclusions avancées...

## **IV - L'étude, le jour de l'examen**

### **Du côté de l'élève...**

Le jour de l'oral, l'élève doit montrer au jury la façon dont il s'y est pris pour élaborer la conclusion de son étude. Pour cela, il ne doit pas lire sa conclusion mais expliquer quelles ont été ses stratégies de recherche :

- Quels ouvrages, articles a-t-il consultés ?
- Comment y a-t-il accédé ?
- Quels moteurs de recherche a-t-il utilisés ?
- Quels mots-clés a-t-il exploités,
- Quels obstacles a-t-il rencontrés ?

Cela suppose que l'élève soit capable d'apporter la preuve matérielle de ses recherches. Pour réussir à le faire, il doit se servir des documents qu'il a sélectionnés mais il peut aussi utiliser un carnet de bord, une grille d'analyse de documents... L'enjeu pour l'élève est de parvenir à montrer comment il s'est servi des documents pour construire la conclusion, déterminer le plan, l'articulation entre ses parties...

L'élève doit en quelque sorte mener un travail d'explicitation de ses recherches et c'est ce à quoi il doit s'attacher pendant son exposé oral. On ne peut se satisfaire d'une simple lecture des conclusions de l'étude ; le jury n'est pas là pour évaluer de la lecture mais pour prendre connaissance des méthodes de recherche utilisées par le candidat et pour vérifier l'usage adéquat de ces méthodes.

### **Du côté du professeur-évaluateur...**

L'objectif est de contrôler :

- la rigueur de la démarche de recherche et de validation de l'information collectée,
- la pertinence des documents retenus,
- la qualité des analyses effectuées et des conclusions présentées.

Ce contrôle se fait sur la base de l'exposé présenté par l'élève durant la première partie de l'épreuve ainsi qu'à partir de l'entretien qui suit l'exposé. Lors de cet entretien, l'évaluateur pratique les techniques d'écoute active qui prennent appui sur le repérage de ce qui est dit par le candidat. Le professeur

évaluateur a donc pour mission de relancer l'échange grâce à des questions, mais aussi en ayant recours à la reformulation !

Rappelons que les questions peuvent avoir plusieurs rôles selon Pierre Vermersch<sup>2</sup> :

- expliciter
- engager
- évaluer
- mobiliser
- faire savoir
- valoriser

Au premier abord, on pourrait se dire que le type de questions à privilégier est celles consistant à évaluer puisqu'il s'agit d'une épreuve orale d'examen. Dans ce type de questions, le jury cherche à vérifier que l'élève possède la connaissance qu'on est en droit d'attendre d'un élève de terminale STG (« Quels sont les critères d'une information de qualité ? » ; « Vous avez utilisé le terme X ou Y dans votre conclusion, pouvez-vous nous le définir ? »...).

Cependant, il faut garder à l'esprit qu'on cherche aussi à travers cette épreuve à savoir comment le candidat a travaillé, il va donc être nécessaire de poser des questions qui vont permettre au jury de s'informer de la démarche du candidat. S'informer correspond au besoin de découvrir par la « verbalisation descriptive »<sup>3</sup>, comment l'élève s'y est pris pour réaliser sa recherche si la description qu'il en a faite pendant son exposé n'est pas suffisamment fournie afin de pouvoir évaluer de manière juste l'item « rigueur de la démarche de recherche et de validation de l'information collectée ». (« Pouvez-vous indiquer quelle a été votre démarche de recherche d'informations ? » « Quels sont les critères de validation de l'information que vous avez utilisés ? »)

En outre, il faut également recourir à des questions de mobilisation qui vont permettre de diriger l'attention du candidat vers un point particulier qu'il devrait approfondir pour justement apprécier sa capacité à prendre du recul par rapport à l'étude. (« Comment avez-vous exploité ce document pour construire votre conclusion ? » « Quel est le rôle de cette information par rapport à tel axe de l'étude ? »).

Notons que la tentation est grande de procéder à un questionnement visant à faire savoir à l'élève de manière détournée que l'on sait ce qu'il ne sait pas. Cela recouvre entre autres des questions qui sous-entendent que le candidat est dans l'erreur (« Pouvez-vous proposer une autre formulation de votre sujet

---

<sup>2</sup> [http://www.expliciter.fr/IMG/pdf/Les\\_fonctions\\_des\\_questions.pdf](http://www.expliciter.fr/IMG/pdf/Les_fonctions_des_questions.pdf)

<sup>3</sup> Voir à ce sujet l'article d'Elodie Sergent sur l'entretien d'explicitation

[http://www.crcom.ac-versailles.fr/IMG/pdf/L\\_entretien\\_d\\_explicitation\\_en\\_BTS.pdf](http://www.crcom.ac-versailles.fr/IMG/pdf/L_entretien_d_explicitation_en_BTS.pdf)

d'étude ? » « Vous ne connaissez pas cette notion ? » ), des questions qui sont en fait des affirmations avec une forme interrogative pour lesquelles la formulation de la question souffle la réponse qu'attend le jury (« Que pensez-vous de la pertinence de cette information ? »).

Enfin, il faut éviter d'enchaîner trop rapidement les questions sans laisser le temps de la réflexion nécessaire au candidat et se garder de procéder à des « va et vient » entre les questions relatives au projet et celles qui sont du ressort de l'étude.

Pour résumer, l'entretien doit être mené à l'aune de l'intelligence interpersonnelle ou sociale. Celle-ci désigne la capacité à entrer en relation avec autrui ; elle permet d'agir et de réagir de manière adaptée à ce qui est dit par l'interlocuteur. C'est elle qui permet l'empathie et la coopération ; qualités nécessaires à l'exercice de certaines professions (diplomates, entraîneurs sportifs, conseillers en ressources humaines et... enseignants !).

Mener une étude est donc un chantier ambitieux tant pour l'enseignant que pour l'élève mais ô combien valorisant pour ce dernier ! L'étude n'est-elle pas d'ailleurs emblématique des objectifs assignés à la filière STG ?